



L'approche délibérative et les perspectives des acteurs : leurs pertinence, apport et défis

3^e rencontre annuelle des services sociaux
Montréal, 12 avril 2012
Monique Fournier, chercheure, INESSS

- Contexte d' aide à la décision
- Pourquoi consulter et délibérer?
- Qui consulter? À quel moment?
- Comment consulter les parties prenantes?
- Choix des méthodes
- Quelques exemples
- Défis

- Outils de soutien à la pratique et les ETMIS visent l' aide à la décision
- Décision éclairée se fonde sur des données scientifiques, économiques, contextuelles, expérientielles et des considérations éthiques et sociétales
- Toute question décisionnelle comporte des enjeux

- Documenter les enjeux
- S'assurer de l'utilité, de la pertinence et de la faisabilité des recommandations
- Favoriser l'appropriation, la dissémination et l'implantation par les parties prenantes
- Par souci démocratique et éthique

QU'EST-CE QUE LA DÉLIBÉRATION?

La délibération consiste en une méthode de discussion visant l'explicitation et la confrontation des points de vue dans le but de formuler des recommandations ou de parvenir à une décision.

- Selon la question décisionnelle et les objectifs visés
- Enjeux :
 - évaluation de risques
 - besoins des patients
 - changement de pratique clinique
 - organisation des soins et des services
 - réglementaire
 - formation, etc.
- À qui s'adresse la question? Qui est concerné?
Imputable? Informé?
- Quand impliquer les parties prenantes?

COMMENT CONSULTER LES PARTIES PRENANTES?

- Objectifs de la consultation?
- Enjeux de la question décisionnelle et contexte?
- Degré de participation souhaité (information, consultation, collaboration, partenariat)

Degré faible

- **Information** : transmettre, sensibiliser
 - outils de communication et de transfert des connaissances (dépliants, vidéos, séances d'information, rencontres avec des groupes, etc.)
- **Consultation** : recueillir des données sur les pratiques, les besoins, les valeurs, les préférences, les attitudes ou obtenir un portrait d'une situation
 - entrevues semi-dirigées, questionnaires standardisés, etc.

Degré moyen à élevé

- **Collaboration et concertation** : pour comprendre et confronter les points de vue de chacun, identifier les convergences et divergences, influencer sur la prise de décision, débattre de solutions ou formuler des recommandations.
 - groupes de discussions dirigées (ou *focus group*), méthodes DELPHI, technique de groupe nominal, etc.
 - comités consultatifs, forums de consultation, conférence de consensus, conférence de citoyens, jurys de citoyens, etc.
- **Partenariat** : dans les cas où les parties prenantes sont appelées à chercher des solutions qu'elles seront responsables d'appliquer.
 - tables de concertation, etc.

Quelques exemples selon le degré de participation

- Syndrome de fatigue chronique
- Indicateurs de qualité pour soutenir la prise en charge des maladies chroniques
- Guide de pratique clinique pour le traitement de l'obésité des enfants et des adolescents en 1^{re} et 2^e ligne
- Orientations ministérielles pour le traumatisme craniocérébral léger 2005-2010

- Bien définir les objectifs
- Choisir la méthode appropriée
- Bien cibler les enjeux
- Bien identifier les parties prenantes
- Recrutement, notamment des personnes en contexte de vulnérabilité
- Gestion des conflits d'intérêts

- Équilibre des perspectives et des rapports de pouvoir
- Animation
- Soutien aux non-experts ou citoyens
- Prise en compte des différentes perspectives
- Temps et ressources

inesss.qc.ca
inesss@inesss.qc.ca

1195, avenue Lavigerie, 1er étage, bureau 60
Québec (Québec) G1V 4N3

2021, avenue Union, bureaux 10.083
Montréal (Québec) H3A 2S9

*Institut national
d'excellence en santé
et en services sociaux*

Québec 